

Achèvement des travaux : mai 2006
 Maître d'ouvrage : confidentialité
 Maître d'œuvre : Philippe GUYON Architecte DPLG

Surface du terrain : 750 m²
 Surface de la maison : 230 m²

Textes, données et documents fournis par le Maître d'Oeuvre



16 - LA MAISON DANS LA PENTE

C'est sur un coteau, orienté à l'est vers une petite vallée boisée, que cette maison s'est implantée, en fond de lotissement.

Considérant la contrainte d'un terrain en pente de 20%, le parti pris d'une habitation sur deux niveaux s'est imposé à l'architecte, en privilégiant les niveaux de vie (cuisine, salon, bureau) au niveau supérieur, positionnant ainsi l'entrée à hauteur de la rue et permettant, depuis ce « rez de chaussée », une vue dégagée dominant la vallée, à hauteur de la cime des ses arbres, les chambres se retrouvant alors au « rez de jardin », en contrebas.

Les atouts de l'orientation vers la vallée se sont imposés dans le positionnement des baies : aucune vue directe (vitrages brouillés, pavés de verre) n'a été aménagée vers l'ouest, côté rue, préservant ainsi l'intimité intérieure. A l'inverse, les espaces de vie s'ouvrent au sud pour la cuisine, et plus largement vers l'est : dans le salon, une baie panoramique invite le regard à se porter dans cette direction, et une baie vitrée coulissante a été dimensionnée pour faire disparaître la limite intérieur/extérieur (surface vitrée du sol au plafond et de mur à mur), et mener à une terrasse traitée comme un grand balcon d'appartement, sans escalier pour descendre au jardin.

Les espaces de vie sont ouverts les uns sur les autres ; une diagonale de 14 mètres de longueur permet, entre l'escalier et la cuisine, d'appréhender la volumétrie générale du bâti, renforçant le sentiment d'espace.

La compacité du bâtiment, volontairement brouillée (traitement tripartite de la façade rue et décrochés successifs sur les autres façades), sa configuration semi-enterrée, et son niveau d'isolation thermique, confèrent au bâti des qualités quasi-bioclimatiques : un confort d'été est notamment ressenti dans les chambres du rez-de-jardin, avec une température assez constante entre l'été (22°C) et l'hiver (19°C avec chauffage).



REZ DE CHAUSSEE

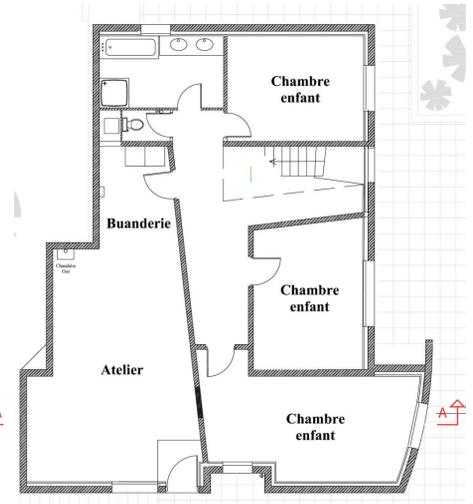
Le niveau d'isolation thermique de l'ensemble (18cm de hourdis PSE sur vide-sanitaire, 10 cm de laine de verre sur les murs, 10 cm de laine de bois en isolation extérieure et bardage en Douglas, 6 cm de polystyrène sur les parties enterrées, 12 cm de polystyrène + 5,4 cm de bois en couverture) ainsi que le lien entre les deux niveaux, créé par un escalier « ouvert », permet, en période hivernale normale, d'actionner uniquement les radiateurs du rez-de-jardin, de 17h00 à 8h00 avec un abaissement des températures souhaitées de 20h00 à 8h00.

L'absence de VMC était une volonté de départ, les pièces humides (salle d'eau), les WC et la cuisine, étant équipés de prises d'air en plafonds, reliées à des sorties en toiture (aspiration par effet Venturi) ; l'ouverture quotidienne des 11 fenêtres oscillo-battantes de la maison, de 8h00 à 17h00, permettant le renouvellement d'air de plusieurs fois le volume de la maison : une économie est ainsi réalisée sur les consommations électriques continues d'un moteur de VMC.

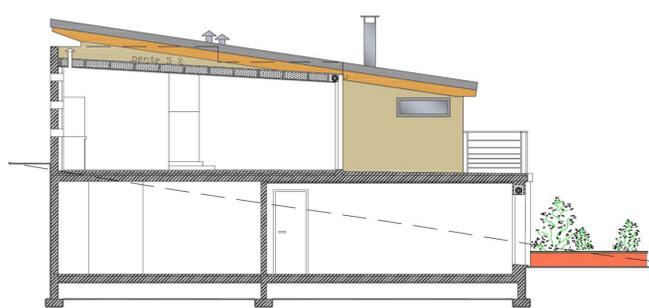
Le matériau utilisé pour la toiture et posé par le propriétaire lui-même, est un complexe isolant porteur de 17,4cm d'épaisseur, composé de lames de pin prenant en sandwich un isolant en polystyrène ; il permet en une seule opération la réalisation d'un plafond fini en bois, de son isolation et d'un support de couverture. En sous-face, la finition bois sur les 100 m² de plafond ainsi réalisés, confère une atmosphère chaleureuse chère aux habitants, et la forme des toitures apporte une diversité dans les hauteurs des pièces intérieures (toitures à faible pente ou de forme arrondie).

La pose de panneaux solaires thermiques avait été envisagée dans le projet, mais n'a pas vu sa réalisation pour des questions de surcoût ; des canalisations ont cependant été positionnées dans le doublage, reliant le niveau de la chaudière à celui de la couverture, pour une installation ultérieure.

Les propriétaires, globalement très satisfaits de leur habitat, ont cependant identifié quelques points négatifs : une cuisine ouverte sur le salon qui entraîne une cohabitation difficile des usages (bruits, odeurs...), la mauvaise isolation phonique de la toiture, et l'absence de lien direct entre la cuisine et le niveau jardin.



REZ DE JARDIN



COUPE AA

